

---

## BIOMASSE FORESTIÈRE ET AGRICOLE À DES FINS ÉNERGÉTIQUES

---



ENJEU : Miser sur la ressource naturelle rurale

### ITINÉRAIRE 2A

Date : mardi 10 septembre 2013

Lieu : Manège militaire de Bury

---

## PROMOTEUR

---

Robert Myre, CLD du Haut-Saint-François | courriel : RMyre.CLD@hsfqc.ca

### Présentation de la problématique :

La vision intellectuelle se heurte souvent à la réalité.

### Description du projet :

M. Myre introduit sa présentation en parlant des nouveaux bioproduits disponibles sur le marché, tels que le biogaz, l'éthanol et les granules. Il présente ensuite les principales étapes à suivre en prévision de produire de l'énergie à base de biomasse forestière ou agricole. La première étape consiste en l'analyse des besoins, autant au niveau des bâtisses publiques que résidentielles ou commerciales. On procède ensuite à l'évaluation des besoins par la comparaison des options possibles. Il faut aussi effectuer l'évaluation des ressources disponibles par un plan d'exploitation locale incluant les options d'aménagement forestier, de production de graminées annuelles, de plantations d'arbres à des fins énergétiques (ex. : saules) et des possibilités d'approvisionnement. Par la suite, le choix d'un modèle de gestion déterminera le niveau d'implication des acteurs locaux, que ce soit pour la gestion proprement dite ou pour le financement. Les étapes plus techniques du choix des équipements, de la récolte, du conditionnement, du transport, de l'entreposage, de première et même de deuxième transformation suivront ensuite.

M. Myre présente ensuite le cas du projet de la municipalité de Chartierville qui envisage l'implantation d'un écohamneau incluant des jumelés, un centre communautaire de même qu'une serre dont la source principale d'énergie serait la biomasse. Les calculs d'énergie requise en fonction des différentes options d'aménagement sont aussi présentés.

### Les clés à retenir selon le promoteur :

La bonne concertation pour des ententes d'approvisionnement local et garantie à long terme de la biomasse.

---

## CHERCHEUR

---

Benoît Truax, Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est | courriel : btruax@frfce.qc.ca

### Résumé de la présentation du chercheur :

M. Truax présente le modèle de zonage forestier appliqué à la forêt privée, que ce soit pour des fins de conservation, de restauration ou de production intensive. Il explique l'utilisation des parcelles forestières permanentes qui permettent de bien caractériser les peuplements forestiers types en place. Il présente ensuite les différents critères associés à la conservation, à l'aménagement et à la restauration, de même qu'à une production plus intensive. Il donne l'exemple de l'Abbaye de St-Benoît-du-Lac où le principe de triade est mis en application. L'Abbaye possède une chaufferie au bois rond nécessitant environ 400 tonnes d'anhydres; un scénario de zonage forestier inclut des zones de production estimées à partir de régressions mathématiques et permet d'allouer jusqu'à 25 % des superficies forestières à la conservation. M. Truax soulève tout de même différentes limites du modèle, dont la surface minimale requise selon les projets, la nécessaire concertation régionale et le concept de multipropriété qui s'impose de même que le flou qui perdure dans les définitions de la production agricole et de la production sylvicole.

### Les clés à retenir selon le chercheur :

L'implantation d'espèces en bandes riveraines ou en bordure de zones en culture peut augmenter grandement les rendements forestiers d'un territoire et permettre la conservation dans d'autres zones plus sensibles ou de plus grande valeur.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS

---

### Questions adressées à Robert Myre :

Les questions adressées à M. Myre sont reliées aux aspects techniques des équipements, mais aussi sur les entreprises existantes pour la récolte de la biomasse forestière et les autorisations requises pour la récolte de biomasse en forêt publique.

M. Myre parle des ajustements nécessaires sur les équipements de combustion de biomasse d'origine agricole. Il mentionne aussi qu'à sa connaissance, il existe une entreprise en Estrie qui procède à la récolte de la biomasse forestière, soit VALBIO. Il fait toutefois remarquer qu'il est encore difficile d'obtenir de la biomasse de qualité à faible coût en raison des techniques pas vraiment encore au point et de la compétition avec les autres utilisateurs actuels. Il confirme aussi la nécessité d'obtenir l'autorisation du gouvernement pour procéder à la récolte en forêt publique.

### Questions adressées à Benoît Truax :

Les questions adressées à M. Truax portaient sur les impacts de la restauration forestière sur la faune de même que sur les espacements souhaitables pour favoriser une récolte à court terme (ex. : aux six ans).

M. Truax mentionne que les études ont permis de constater l'absence d'impact de la restauration sur la faune en place; la petite faune observée dans les bandes riveraines était la même qu'en forêt naturelle. Dans le cas des poissons dans les cours d'eau, il a été observé que la diminution de la température de l'eau par l'ombrage induit par les arbres implantés amenait des changements dans les espèces de poissons observées. Concernant les espacements souhaitables pour la récolte à court terme dans les bandes, il

mentionne qu'il existe plusieurs options de mode de récolte telles que la coupe en cellules complètes ou une rangée à la fois; dans le cas de la présence d'un cours d'eau, la coupe partielle est recommandée.

---

## DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

---

PowerPoint de Robert Myre, CLD du Haut-Saint-François